

PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE (PRAP IBC)

Programme de formation conforme à l'INRS

Objectifs :

- Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou établissement.
- Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
- Participer à la maîtrise du risque de son entreprise ou établissement et sa prévention.

Contenu :

La démarche PRAP de quoi parle-t-on ?

- Les enjeux de la prévention.
- L'organisation de la prévention.
- Les principes généraux de la prévention.
- Définition d'AT, MP et statistique en France.
- Les responsabilités en cas d'accidents.

Initiation à l'évaluation des risques

- Identifier les risques, les dangers...
- Introduction aux TMS.
- Cas pratiques de situations de travail.
- L'activité de l'homme au travail.
- Introduction à l'analyse de l'activité.

Fonctionnement de la mécanique du corps humain

- Lombalgie et technique d'économie d'effort.
- Les TMS et l'identification des risques liés à l'activité physique.

Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort

- Les différents équipements mécaniques et aides à la manutention.

Analyse de l'activité

- Préparation et observation d'une analyse de situation de travail dangereuse.
- Recherche des déterminants et des pistes d'amélioration.
- Épreuve certificative : analyse et correction d'une situation de travail dangereuse proche d'une situation réelle de travail.

Méthodes pédagogiques et outils :

- Travaux en sous-groupes alternant théorie et pratique.
- Étude de cas pratiques issus de l'expérience professionnelle des participants.
- Documents de support mis à la disposition des stagiaires pour la réalisation des travaux.
- Ordinateur ou tablette, vidéoprojecteur, paperboard, petits matériels.

Engagement envers une véritable démarche de prévention :

Ce temps de « formation-action » doit permettre à l'entreprise de dégager des pistes d'amélioration dans les aspects organisationnels, techniques et humains des situations de travail, en vue de réduire les risques de TMS et ceux liés aux manutentions manuelles. Participe à l'amélioration du document unique.

Profil :

Personnels du secteur industrie, bâtiment et commerce faisant de la manutention manuelle, du port de charges ou des travaux avec des gestes répétitifs, ayant des postures de travail contraignantes ou prolongées, utilisant des engins ou des outils exposant aux chocs, heurts ou vibrations.

Durée :

Deux jours, 14 heures, en Présentiel. Groupe de 10 stagiaires maximum. Pour tenir compte des contraintes de l'entreprise, les séances de formation peuvent être réparties sur 3 semaines.

Pré-requis :

Aucun

PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE (PRAP IBC)

Programme de formation conforme à l'INRS

Évaluation :

- Évaluation formative en continu.
- Épreuves d'évaluation certificatives finales réalisées conformément au référentiel PRAP IBC / INRSZ / FOR en vue de l'obtention d'un certificat « ACTEUR PRAP IBC » délivré par l'INRS, sous réserve que le stagiaire ait suivi l'intégralité de la formation.
- La validité de ce certificat est de deux ans, et sa prolongation est conditionnée par le suivi d'un stage « maintien et actualisation des compétences » d'une journée tous les 24 mois. Dans le cas d'un changement de poste ou de modification importante de l'environnement de travail, une actualisation est nécessaire.
- La formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur, ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

Possibilité de se déplacer en atelier avec accord du chef d'entreprise.

Cette formation est animée par un professionnel de la prévention certifié par l'INRS.

Devis sur demande

Pour tout renseignement, contactez-nous :



Formation Conseil Prévention
Tél : 06 29 53 00 50
forcoprev@gmail.com

